

## **COMMISSION DES FINANCES**

Membres présents : Charles-Alexandre Rattazzi, Claudine Chevalley, Franco Formenti, Yves Burger, Yves Riesen, Yves Scherzinger

Membre excusé : Gavin Hopwood

Coppet, le 15 juin 2009

---

Rapport de la Commission des Finances sur le préavis 13/2008-2009, "Arrêté d'imposition pour l'année 2009".

Délégués : Monsieur Gérard Produit, Municipal  
Monsieur Jean-Marc Cherbuin, Boursier

Nous remercions ces derniers pour les informations qu'ils nous ont fournies.

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie les 4 et 15 juin 2009 dans les locaux de la Maison de Ville pour procéder à l'examen approfondi des questions relatives au préavis susmentionné.

### **Commentaires :**

Les considérations de la commission sont basées sur les éléments suivants:

- Le préavis de la Municipalité.
- Les explications des Délégués.

Nous relevons que les comptes 2008 sont meilleurs qu'attendu et que la Municipalité semble confiante quant aux recettes conjoncturelles pour l'année 2009.

Nous avons pris note de la volonté de la Municipalité de revoir certaines dépenses sous sa compétence de sorte à respecter l'article 2 du règlement sur la comptabilité des communes qui stipule que les « finances communales sont gérées conformément aux principes de la légalité, de l'emploi judicieux et ménager des fonds et de l'équilibre budgétaire ».

Il est par contre inquiétant de constater qu'à ce jour la trésorerie de la commune est en forte baisse et nécessite le recours à l'emprunt afin de financer les dépenses courantes.

**Conclusion :**

A la suite de son analyse et à l'unanimité de ses membres présents, la Commission des Finances invite le Conseil communal à accepter le préavis 13/2008-2009, "Arrêté d'imposition pour l'année 2009".

Charles-Alexandre Rattazzi

Claudine Chevalley

Franco Formenti, président

Yves Burger

Yves Riesen, rapporteur

Yves Scherzinger